

9 mars 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

COMMUNIQUE COMMUN A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING AU ROYAUME HACHEMITE DE JORDANIE LORS DE SON VOYAGE OFFICIEL AU PROCHE-ORIENT, AMMAN, LE DIMANCHE 9 MARS 1980

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` A L'INVITATION DE SA MAJESTE LE ROI HUSSEIN IBN TALAL, SOUVERAIN DU ROYAUME HACHEMITE DE JORDANIE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE DU 8 AU 10 MARS 1980 ` DATE ` EN JORDANIE.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LA DELEGATION QUI L'ACCOMPAGNAIT ONT RECU UN ACCUEIL CHALEUREUX QUI TEMOIGNE DE LA QUALITE DES LIENS ET DE LA SOLIDITE DE LA COOPERATION EXISTANT ENTRE LES DEUX PAYS.
- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A TENU A EXPRIMER LES SENTIMENTS D'AMITIE PROFONDE ET DE CONSIDERATION QU'IL PORTE PERSONNELLEMENT, AINSI QUE LE PEUPLE FRANCAIS, A SA MAJESTE LE ROI HUSSEIN ET AU PEUPLE JORDANIEN.
- LES CONVERSATIONS OFFICIELLES QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SA MAJESTE LE ROI ONT EUES AU-COURS DE CETTE VISITE SE SONT DEROULEES DANS UN ESPRIT D'AMITIE, DE CONFIANCE, DE RESPECT MUTUEL ET DE COMPREHENSION TOTALE. CES CONVERSATIONS ONT PORTE PLUS PARTICULIEREMENT SUR LA SITUATION ET LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT, SUR LES GRANDS PROBLEMES INTERNATIONAUX D'INTERET COMMUN ET SUR LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LES DEUX PAYS.
- ONT PARTICIPE A CES CONVERSATIONS :
 - DU COTE FRANCAIS :
 - M. JEAN FRANCOIS-PONCET, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
 - M. ANDRE GIRAUD, MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
 - M. JEAN-FRANCOIS DENIAU, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR,
 - M. JEAN-PHILIPPE LECAT, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,
 - M. CLAUDE HAREL, AMBASSADEUR DE FRANCE EN JORDANIE.\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT MIS AU PREMIER _PLAN DE LEURS PREOCCUPATIONS LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT ET LA SITUATION DANS LA REGION, AUXQUELLES ILS ONT CONSACRE UN EXAMEN APPROFONDI. ILS SONT CONVENUS QUE LA SITUATION DELICATE ET GRAVE DE LA REGION CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SECURITE DANS LE MONDE, ET QU'IL EST NECESSAIRE ET IMPORTANT DE TROUVER UN REGLEMENT GLOBAL ET JUSTE A LA CRISE DU PROCHE-ORIENT. ILS ONT AFFIRME QUE L'OBJET DE CE REGLEMENT EST D'ASSURER ET DE GARANTIR L'ETABLISSEMENT D'UNE PAIX JUSTE ET DURABLE POUR TOUS LES PEUPLES DE LA REGION ET QUE CETTE PAIX EST D'UNE IMPORTANCE VITALE POUR LA SECURITE ET L'INDEPENDANCE DE CES PEUPLES ET POUR LEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT SONT CONVENUS QUE LA _RECHERCHE D'UN REGLEMENT DE PAIX GARANTISSANT LES DROITS ET LES ASPIRATIONS LEGITIMES DE TOUTES LES

PARTIES CONCERNEES EST PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE, ET ILS ONT CONSTATE QUE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE EST DESORMAIS CONSCIENTE DE LA NECESSITE DE TROUVER A LA CRISE DU PROCHE-ORIENT UNE SOLUTION INTERNATIONALE FONDEE SUR LA CHARTE DES NATIONS-UNIES, SUR LES RESOLUTIONS DU

CONSEIL_DE_SECURITE ET DONC SUR LES PRINCIPES SUIVANTS : LE RETRAIT ISRAELIEN DES TERRITOIRES ARABES OCCUPES EN 1967, LA RECONNAISSANCE DES DROITS LEGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN, Y COMPRIS SON DROIT A UNE PATRIE SUR CES TERRITOIRES, ET LA RECONNAISSANCE DU DROIT DE TOUS LES ETATS DE LA REGION A VIVRE EN PAIX DANS DES FRONTIERES SURES, RECONNUES ET GARANTIES.)

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT RECONNU LE CARACTERE CENTRAL DU PROBLEME PALESTINIEN. ILS ONT EXPRIME LEUR CONVICTION QUE CE PROBLEME N'EST PAS UN PROBLEME DE REFUGIES MAIS CELUI D'UN PEUPLE QUI ASPIRE LEGITIMEMENT A EXISTER EN TANT QUE TEL ET QUI DOIT DONC ETRE EN_MESURE D'EXERCER SON DROIT A L'AUTODETERMINATION DANS-LE-CADRE DU REGLEMENT DE PAIX JUSTE ET DURABLE. LES DEUX CHEFS_D_ETAT SONT CONVENUS DE DEPLOYER TOUS LEURS EFFORTS POUR QUE S'OUVRE LA VOIE A UNE PAIX VERITABLE. ILS ONT ESTIME QUE LES PRINCIPES DU REGLEMENT GLOBAL VALENT POUR TOUTES LES PARTIES INTERESSEES. CELLES-CI DOIVENT DONC ETRE ASSOCIEES AUX NEGOCIATIONS, NOTAMMENT LE PEUPLE PALESTINIEN, CE QUI IMPLIQUE LA PARTICIPATION DE L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE `OLP`. LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT EXPRIME LEUR PREOCCUPATION DEVANT L'EVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN ET ILS ONT REAFFIRME LEUR SOUTIEN A LA SOUVERAINETE, A L'INTEGRITE ET A L'INDEPENDANCE DE CE PAYS.)

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SA MAJESTE LE ROI SE SONT FELICITES DE LA CONVERGENCE DE LEURS VUES SUR LES GRANDS PROBLEMES INTERNATIONAUX ET ONT EXPRIME L'INQUIETUDE QUE LEUR CAUSENT LES TENSIONS RECEMMENT APPARUES DANS DIVERSES REGIONS DU MONDE. ILS ONT SOULIGNE LEUR ATTACHEMENT COMMUN AUX PRINCIPES DE L'INDEPENDANCE, DE LA SOUVERAINETE ET DE L'INTEGRITE TERRITORIALE DE TOUS LES ETATS. DE MEME, ILS ONT SOULIGNE QUE LES RELATIONS ENTRE LES ETATS DOIVENT ETRE FONDEES SUR :

- LE RESPECT RECIPROQUE, CONFORMEMENT AUX PRINCIPES QUI DOIVENT REGIR LES RELATIONS INTERNATIONALES, ET EN-PARTICULIER CEUX QUI SONT CONTENUS DANS LA CHARTE DES NATIONS-UNIES £
- LA NON-INTERVENTION DANS LES AFFAIRES INTERIEURES DES AUTRES ETATS £
- LA COOPERATION EN_VUE DE SAUVEGARDER LA SECURITE ET LA PAIX INTERNATIONALES, AFIN DE RENFORCER LE DROIT A LA SECURITE DE TOUS LES ETATS PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA CONCERTATION DANS UN ESPRIT CONSTRUCTIF.
- LES DEUX CHEFS_D_ETAT SE SONT PRONONCES CONTRE TOUTES LES INTERVENTIONS ET INGERENCES ETRANGERES QUI RISQUENT DE PORTER ATTEINTE A LA SECURITE ET A LA PAIX DANS LE MONDE. ILS ONT EXPRIME LEURS VIVES PREOCCUPATIONS AU SUJET DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN `INTERVENTION SOVIETIQUE`, AINSI QUE LEUR ESPOIR DE PARVENIR A UNE FORMULE ACCEPTABLE QUI CREE LE CLIMAT PROPRE A PERMETTRE AU PEUPLE MUSULMAN D'AFGHANISTAN DE DECIDER LIBREMENT DE SON PROPRE DESTIN.)

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` LES DEUX CHEFS_D_ETAT SONT CONVENUS QUE LE DIALOGUE EURO - ARABE OFFRE DES POSSIBILITES CONSIDERABLES REPOUNDANT A L'INTERET COMMUN DES PAYS DE LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE ET DES PAYS ARABES, ET ILS ONT AFFIRME LA NECESSITE ET L'URGENCE DE L'APPROFONDIR.

- SA MAJESTE LE ROI A EXPRIME TOUT SON INTERET POUR LA PROPOSITION D'UN

TRILOGUE ENTRE LES PAYS ARABES, LES PAYS EUROPEENS ET LES PAYS AFRICAINS, QUI A ETE PRESENTE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` SA MAJESTE LE ROI A EXPRIME SA SATISFACTION ET SON SOUTIEN ACTIF A L'INITIATIVE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TENDANT A CREER UN INSTITUT DU MONDE ARABE AYANT POUR OBJET L'APPROFONDISSEMENT DE LA CONNAISSANCE DU MONDE ARABE ET UNE MEILLEURE CONNAISSANCE RECIPROQUE DES LANGUES, DES CULTURES ET DES CIVILISATIONS DES PAYS ARABES ET DE LA FRANCE, ET A TRAVERS CELLE-CI DE L'EUROPE.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT PROCEDE A UN EXAMEN DES RELATIONS BILATERALES ET ONT AFFIRME LEUR VOLONTE DE DEVELOPPER LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS. LES DEUX PARTIES SE SONT FELICITEES DES RESULTATS ATTEINTS DANS LE DOMAINE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET DE LA CONTRIBUTION APPORTEE PAR LE PREMIER PROTOCOLE FRANCO - JORDANIEN SIGNE EN 1977 ` ANNEE ` CONCERNANT LE FINANCEMENT ET LA REALISATION DU COMPLEXE PHOSPHATIER D'AQABA.

- DE MEME LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT EXPRIME LEUR SATISFACTION COMMUNE DEVANT LE DEVELOPPEMENT CONTINU DE CETTE COOPERATION, QUI S'EST MANIFESTE NOTAMMENT PAR LA SIGNATURE D'UN DEUXIEME PROTOCOLE FINANCIER EN JUIN 1979 CONCERNANT UN PROGRAMME IMPORTANT DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS. L'EXECUTION RAPIDE DE CET ACCORD SERA DE _NATURE A DONNER UNE IMPULSION NOUVELLE AUX RELATIONS BILATERALES.\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` ENFIN, LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT EVOQUE LES NOUVELLES PERSPECTIVES QUI S'OUVRENT AUX RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS. ILS ONT PORTE UN INTERET PARTICULIER AUX PROJETS INDUSTRIELS CONCERNANT LA PROSPECTION, L'EXPLOITATION ET LA MISE EN_VALEUR DES RESSOURCES MINIERES ET PETROLIERES, LA PRODUCTION D'ENGRAIS, D'ELECTRICITE ET DE CIMENT, AINSI QUE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE. LES DEUX PARTIES SE SONT DECLAREES PRETES A DEVELOPPER LA COOPERATION ENGAGEE DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS. LA PARTIE FRANCAISE EST, EN_OUTRE, DISPOSEE A AFFECTER, LE MOMENT VENU, UN NOUVEAU PRET A DES CONDITIONS PRIVILEGIEES A LA REALISATION D'UN OU PLUSIEURS PROJETS REpondant AUX CRITERES DE L'AIDE FRANCAISE COMME AUX BESOINS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA JORDANIE.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SA MAJESTE LE ROI ONT EXPRIME LEUR SATISFACTION DU DEVELOPPEMENT POSITIF DES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LES DEUX PAYS, SUR LA BASE DE L'ACCORD DE COOPERATION TECHNIQUE ET CULTUREL DE JUIN 1965. ILS SE SONT FELICITES DES RESULTATS DE L'ACCORD DE COOPERATION EN-MATIERE DE TELEVISION, ET ONT NOTE, EN-PARTICULIER, LE SUCCES DES PROGRAMMES FRANCAIS A LA TELEVISION JORDANIENNE. ILS ONT EXPRIME LEUR VOLONTE COMMUNE D'INTENSIFIER CETTE COOPERATION, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DES ECHANGES DE PROGRAMMES ET DE LA FORMATION. IL SERA CREE, A CET EFFET, UN COMITE SPECIAL CHARGE DES RELATIONS ENTRE LES DIVERS ORGANISMES FRANCAIS COMPETENTS ET LA TELEVISION JORDANIENNE.

- ILS ONT CONSTATE LES EXCELLENTS RESULTATS DE LA COOPERATION EN-MATIERE DE CARTOGRAPHIE ET LE DEVELOPPEMENT CROISSANT DES RELATIONS ENTRE LES UNIVERSITES FRANCAISES ET JORDANIENNES.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT, DE FACON GENERALE, SOULIGNE LEUR VOLONTE DE PARVENIR A DES RESULTATS TRES SIGNIFICATIFS DANS LES PERSPECTIVES NOUVELLES QUI ONT ETE OUVERTES A L'OCCASION DE LA VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - JORDANIENNES ` LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT ETE PARTICULIEREMENT SENSIBLES A L'HOSPITALITE TRES CHALEUREUSE QUI LEUR A ETE RESERVEE PENDANT LEUR SEJOUR EN JORDANIE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A EXPRIME SES PLUS VIES DEMEDCIEMENTS A SA MAJESTE LE ROI AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE

VIS REMERCIEMENTS A SA MAJESTE LE ROI, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE JORDANIE POUR CET ACCUEIL QUI TEMOIGNE DES LIENS ETROITS QUI UNISSENT LES DEUX CHEFS_D_ETAT ET LES DEUX PAYS.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A INVITE SA MAJESTE LE ROI HUSSEIN IBN TALAL, SOUVERAIN DU ROYAUME HACHEMITE DE JORDANIE, A EFFECTUER UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE. SA MAJESTE LE ROI A ACCEPTE AVEC PLAISIR CETTE INVITATION, DONT LA DATE SERA FIXEE ULTERIEUREMENT.\